

Aspremont  
Castagniers  
Colomars  
Duranus  
Falcon  
La Roquette-sur-Var  
Levens  
Saint-André de la Roche  
Saint-Blaise  
Saint-Martin-du-Var  
Tourrette-Levens  
La Trinité

# Entre voisins

Revue du Sivom Val de Banquière - Janvier 2007



Le SIVOM en chantiers

## 2006-2007 les années travaux

Nos communes se développent, et c'est tant mieux. Elle sortent ainsi d'une longue période de repli, où tous les regards étaient braqués sur le littoral. Le mouvement, amorcé il y a une vingtaine d'années, est particulièrement sensible depuis l'an 2000 : de jeunes couples avec enfants viennent s'y installer, attirés par la beauté des lieux, la qualité de vie et le coût relativement modéré de l'immobilier. Du coup, les besoins augmentent : que ce soit dans les crèches, les écoles, les parkings ou sur les trottoirs, il faut toujours plus de place. Plus de place, mais pas à n'importe quel prix : il s'agit d'aménager l'espace en préservant le patrimoine architectural et environnemental qui font tout l'intérêt de nos communes.

Pour mener à bien leurs projets, les équipes municipales ont des appuis solides : le département des Alpes-Maritimes et la structure intercommunale du Val de Banquière.

Maire de Saint-André de la Roche, conseiller général et président du SIVOM Val de Banquière, je suis à la croisée de ces trois forces. En tant que maire, je sais que l'initiative provient toujours des communes. Qu'il s'agisse d'agrandir une école ou de paver une placette, ce sont les élus municipaux qui savent ce qu'il y a à faire. Mais presque tous leurs projets resteraient dans les cartons sans l'aide financière du Conseil Général. Celle-ci est une véritable



Réunion de travail des maires du SIVOM

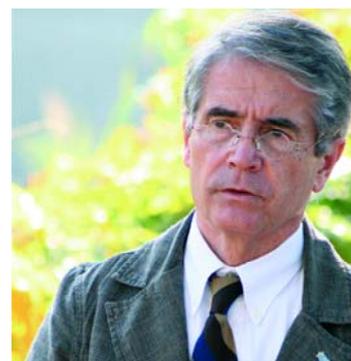
manne pour les petites communes qui disposent de peu de ressources. Pour encourager le travail d'équipe, le Conseil Général des Alpes-Maritimes offre de plus une « prime » aux communes qui se fédèrent au lieu de jouer leur partition en solo. C'est là qu'intervient le SIVOM Val de Banquière : chaque fois qu'une commune lui confie la réalisation d'un projet - autrement dit lui délègue sa maîtrise d'ouvrage -, elle bénéficie à la fois du bonus financier du département et des compétences pointues du service « marchés publics » du SIVOM.

L'année 2006 a été faste en chantiers de toutes sortes - vous le découvrirez au fil de ces pages. L'année 2007 verra le démarrage de trois grandes opérations : la construction d'une nouvelle école à Aspremont et à Falicon,

ainsi que la réalisation attendue de la crèche de La Trinité, dont le SIVOM sera aussi le gestionnaire.

En ce début d'année, mes collègues maires et moi-même nous vous assurons de notre entier dévouement..

Honoré COLOMAS  
Président du SIVOM Val de Banquière



Les petits ruisseaux font les grandes rivières

## Histoire d'un pont

Il était une petite ville où coule une rivière. Elle-même coulait des jours heureux. Quand soudain, à la faveur de pluies diluviennes - déjà le changement climatique ? - l'eau plutôt rare de la rivière se mit à monter, à monter, à passer par-dessus les ponts, manquant les emporter. Elle se répandit partout dans les rues. Ce fut comme un électrochoc.

On s'aperçut de deux choses : que les ponts étaient trop bas et aussi qu'ils étaient trop étroits pour permettre au village de se développer. Ces vieux ponts étaient un frein à la fois à la circulation de l'eau et à la circulation automobile. Il fallait les changer. C'était en 1994, à Saint-André de la Roche.

Mais changer un pont, ça n'est pas une mince affaire. Ça coûte énormément. Tourne et vire, la commune comprit qu'elle pouvait bénéficier de subventions supplémentaires si elle agissait dans le cadre de

l'intercommunalité. Elle confia donc ses projets au SIVOM Val de Banquière, alors constitué de cinq communes et reçut de la part du Conseil Général une bonification de subvention pour la démolition et la reconstruction d'un ouvrage particulièrement problématique.

Le cas, depuis, a fait école. Le SIVOM Val de Banquière, aujourd'hui riche de douze communes, mène à bien leurs grands projets : ici, la construction d'une crèche ; là, l'aménagement d'une place ou l'extension d'un groupe scolaire... Et à Saint-André, c'est également lui qui va, cette année, réaliser le nouveau pont Césaire Aubé.



*En haut*  
L'ancien pont du Chet et le nouvel ouvrage construit en 1998 par le SIVOM Val de Banquière.

*En bas*  
Le pont Césaire Aubé, tel qu'il existe actuellement, et le photomontage du futur ouvrage. Les travaux, confiés au SIVOM pour la maîtrise d'ouvrage et à la DDE pour la maîtrise d'oeuvre se dérouleront avant l'automne 2007 afin d'éviter la saison des pluies.



Tout se complique  
ma bonne dame !

Et oui, rien n'est plus comme avant. Le code des marchés publics en est à sa troisième refonte depuis 2001 et les principes de transparence et de libre concurrence qui le gouvernement entraînent une incroyable complexification des tâches pour les administratifs ayant en charge ce secteur.

Prenons un exemple : le garage de Saint-Blaise. La commune en a délégué la maîtrise d'ouvrage au SIVOM Val de Banquière. Et bien les appels d'offres concernant la maîtrise d'œuvre (choix de l'architecte) et la réalisation des travaux eux-mêmes représentent une grosse boîte d'archives, soit près de 4 kg de documents qu'il a fallu photocopier en quatre exemplaires pour les envoyer à la préfecture, à l'architecte, aux entreprises et à la trésorerie.

Si l'on ajoute à cela le volet financier de l'opération, les plans, les compte-rendus de chantier, les avenants divers et variés, le garage représente sur l'étagère du SIVOM plus d'un mètre linéaire de documents serrés à bloc...

### Les délais

Plus les choses se compliquent, plus les délais augmentent. Toute opération de plus de 210 000 euros fait obligatoirement l'objet d'un appel d'offres classique et d'un appel d'offres dématérialisé sur un site internet sécurisé - pour favoriser la libre concurrence des entreprises locales, nationales et européennes.

Compter plusieurs semaines pour réaliser le cahier des charges + 52 jours ouvrés comme délai de réponse des entreprises.

Compter 3 semaines supplémentaires pour la convocation de la commission d'appel d'offres et la signature du marché de maîtrise d'œuvre (choix de l'architecte ou du bureau d'études). Il faudra à ce dernier 2 à 3 mois pour clôturer le dossier technique de consultation des entreprises, parfois plus lorsque l'environnement s'avère compliqué (foncier à maîtriser, réseaux à déplacer...). Ajouter à nouveau 52 jours de



délai de réponse des entreprises et trois semaines pour la signature des marchés. Si tout va bien, c'est-à-dire si l'appel d'offres n'est pas infructueux, les exigences financières des entreprises s'avèrent supérieures aux enveloppes prévues dans le marché, les travaux pourront commencer, avec tous les aléas de chantier possibles et imaginables

Finalement une commune c'est comme une maison. Imaginez que vous décidiez de repeindre votre chambre en bleu. Vous avez la couleur en tête, mais le magasin de l'a pas en stock, vous demandez des devis à deux ou trois artisans, ça prend du temps, vous vous apercevez qu'il faut aussi changer les plinthes, vous aimeriez commencer avant les vacances, mais le peintre n'est pas disponible... Alors c'est sûr, elle sera belle votre chambre bleue, mais vous ne l'aurez peut-être pas dans les délais espérés...

## Le service "marchés publics" du SIVOM

Il est composé d'une poignée de personnes. Dans les bureaux, le service gère les délégations de maîtrise d'ouvrage que les communes font au SIVOM. C'est-à-dire que pour une opération donnée, par exemple la réalisation du parking de Duranus, le service "marchés publics" s'occupe des recherches de subventions, du plan de financement, des marchés d'études préalables (étude de sol, de faisabilité...), des marchés de maîtrise d'oeuvre (choix de l'architecte ou du bureau d'étude), des marchés de service (assurance, bureau de contrôle...), des marchés de travaux lots par lots (dans l'exemple de notre parking : gros oeuvre, éclairage public, mobilier urbain, etc...), des avenants (lorsque les travaux s'avèrent plus compliqués que prévus) et du suivi financier de l'opération jusqu'à la réception des travaux et à la remise officielle de l'ouvrage à la commune.

Sur le terrain, il s'agit d'assister aux réunions de chantier hebdomadaires, de résoudre les problèmes avec les entreprises, de rencontrer les élus, bref de faire le lien entre les communes et le syndicat intercommunal.

## Saint-Blaise

### Le garage

Quand une commune se développe, les services municipaux suivent le mouvement, et ce n'était pas un luxe pour les services techniques d'avoir un endroit où parquer leurs véhicules, ainsi que des vestiaires, un bureau et des toilettes. L'équipement tant attendu est en voie d'achèvement - pas impossible d'ailleurs que l'ouvrage ait pris des couleurs depuis que le photographe est passé sur les lieux. La commune a demandé au SIVOM de



faire l'impossible pour que l'inauguration ait lieu début février, au moment de la fête patronale. Il est également question de réaliser un jeu de boules sur le toit terrasse.



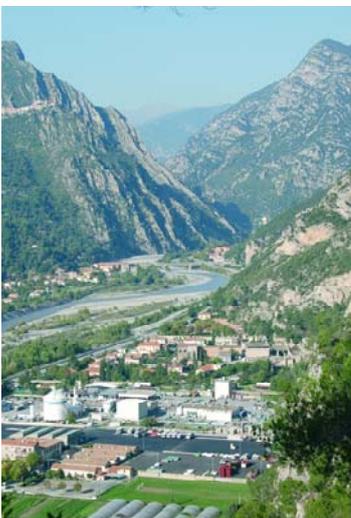
## Duranus

### Inaugurée !

Il est des accouchements qui prennent du temps. A Duranus, les deux dossiers confiés au SIVOM ont connu quelques lenteurs... La faute à pas de chance, comme on dit. Mais, comme on dit aussi, c'est le résultat qui compte, et l'aménagement de la place Saint-Michel satisfait tout le monde : les riverains qui peuvent s'y garer, les boulistes, les esthètes, les touristes, les acharnés de causette et les amoureux, tous fort amateurs de bancs publics... L'inauguration a eu lieu le jour de la fête patronale.

Les travaux d'élargissement de la route qui dessert la mairie se dérouleront au printemps -croix de bois croix de fer, a promis la DDE, maître d'oeuvre de l'opération.

## La Roquette sur Var



### Jardins et hospitalité

La commune a récemment confié au SIVOM :

- la rénovation de deux jardins d'enfants au hameau de Baus-Roux (près de la mairie annexe et à la cité Baudoin)
- la création d'un jardin d'enfants au village sur un terrain bien exposé, en contre-haut du lavoir.
- la réalisation d'une salle polyvalente au quartier de la Colle. D'une capacité de 300 places, celle-ci accueillera diverses manifestations et pourra être utilisée par les associations. Les ateliers municipaux trouveront également à s'y loger.
- toujours d'actualité : la conversion d'un appartement municipal en gîte communal pour accueillir des estivants.



## La Trinité

### Sous le signe du développement durable

Contactés par le SIVOM Val de Banquière dans le cadre de la procédure Haute Qualité Environnementale, le CETE Méditerranée et l'ADEME ont rendu leur copie. En résumé, la crèche multi-accueil devra tenir compte de plusieurs exigences :

- le respect du site, jugé intéressant au point de vue naturel et architectural

- la nécessité de minimiser les nuisances durant la durée du chantier
- la prise en compte des nouvelles énergies (l'endroit est particulièrement bien exposé pour le solaire)
- la limitation des déplacements automobiles et donc le soin particulier à apporter à la voirie de desserte

Bientôt la fin du suspens pour le projet architectural : les quatre candidats présélectionnés remettront leurs esquisses en mars...



## Aspremont

### Élégante et fonctionnelle

Telle sera la nouvelle école. L'esquisse présentée par l'architecte Sophie Nivaggioni a fait l'unanimité de la commission d'ouverture des plis. Celle-ci remporte donc la palme devant deux autres cabinets d'architectes, eux-mêmes retenus sur 26 candidats. Les travaux commencent

au deuxième semestre 2007, après l'instruction du permis de construire et l'obtention des subventions de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général et de la CAF (puisque l'école abritera aussi les locaux du centre de loisirs). Le nouvel établissement sera opérationnel pour l'année scolaire 2008-2009.

Dès lors, il sera possible d'envisager l'agrandissement de l'hôtel de ville et la création d'un espace associatif grâce au réaménagement des locaux des écoles actuelles.

## La commission d'appel d'offres

Elle est composée d'un président, de cinq titulaires et de cinq suppléants, tous élus du SIVOM Val de Banquière. La Direction départementale de la concurrence et des fraudes ainsi que la Trésorerie sont régulièrement invitées aux séances.

La commission d'appel d'offres siège sitôt que le montant du marché dépasse 210 000 euros ou que le montant des avenants dépasse 5% du marché initial. Son rôle : choisir les architectes, bureaux d'études et entreprises les "mieux disants", c'est-à-dire offrant le meilleur rapport qualité-prix relativement aux exigences du cahier des charges.

## Falicon



Voilà des années que la commune est tracassée par l'affaire Cassauto : dans la partie basse des gorges de la Banquière, au niveau des carrières, des dizaines de voitures en équilibre instable, sur une berge elle-même menacée d'effondrement. La peur, à chaque pluie, de voir carcasses et rochers glisser dans la Banquière...

A la suite d'un arrêté de péril prononcé par la commune en 2005, le tribunal administratif a autorisé celle-ci à procéder à des travaux d'urgence de curage et de confortement. Ceux-ci ont été confiés au SIVOM Val de Banquière au printemps 2006. Il revient à présent au propriétaire de prendre en charge le reste des travaux.



## Colomars



Vue générale, la façade principale et l'intérieur d'une salle de classe.



### L'extension du groupe scolaire des Serraires : à fond !

Vous en connaissez des chantiers en avance sur leur planning ? Vous en connaissez des écoliers qui, de leur cour de récréation, pourront embrasser d'un seul coup d'oeil l'ensemble des Alpes-Maritimes, des Alpes enneigées à la grande bleue en passant par le Baou de Saint-Jeanet ? Ce pays de cocagne, c'est Colomars. Inutile de dire que la commune, le SIVOM Val de Banquière, maître d'ouvrage délégué, et les enseignants sont heureux de voir les choses si bien engagées...

Ensuite, c'est le quartier de la Madone et l'école de la Manda qui seront l'objet de tous les soins. Pour cette dernière : mise aux normes générale, création d'une classe, réaménagement de deux classes et des parties communes.

## Castagniers



Le 22 décembre, les 180 enfants des écoles du Village et des Moulins ont investi la salle des fêtes. Au programme : spectacle de magie, viennoiseries, mandarines et distribution de cadeaux.

Après un chant de Noël, monsieur le maire, Jean-François Spinelli a dit tout son plaisir de présider cette fête, a remercié le corps enseignant et les membres de la caisse des écoles, et a souhaité à tous de bonnes vacances.

Étaient également présents les directrices Martine Capan et Marie-Claire Juanes avec leur équipe, ainsi que J. Murris, C. Frachisse JC. Laugier, L. Dubois, J.L. Capan, conseillers municipaux, Evelyne Spinelli et Christine Amstutz membres de la caisse des écoles.

## Tourrette-Levens

### Ce qui est fait n'est plus à faire

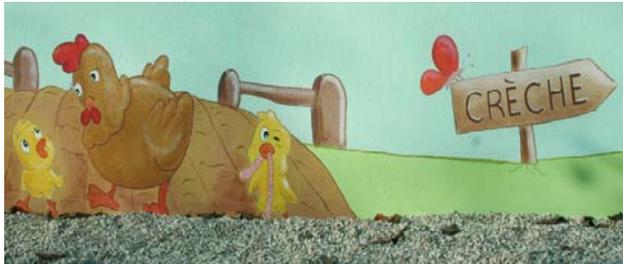
Tandis que les ocres de l'église et du presbytère resplendissent, que la superbe salle de l'hôtel de ville accueille ses premiers mariages et ses premiers conseils municipaux, que les écoliers des cours moyens et élémentaires emménagent dans l'ancien collège qui devient leur nouvelle école, la commune et le SIVOM Val de Banquière ont déjà d'autres fers au feu :

- la construction d'un nouveau pont au plan d'Ariou (début des travaux en janvier)
- la réfection de la rue du général Tordo (pavage en porphyre rosé et rigole centrale). Les travaux débiteront après la réfection des réseaux, actuellement en cours.
- la réhabilitation des façades des Roses rouges, de la Poste et des logements de fonction attenants à la nouvelle école (2007) ; de l'école des Moulins et de l'école du plan d'Ariou (2008)
- la réhabilitation de l'intérieur de l'église. Cette opération se déroulera en plusieurs tranches : d'abord les travaux structurels (toiture, etc.) pour finir par la restauration des fresques.



## Levens

En haut : l'école Saint-Roch  
En bas : la crèche  
A droite : pose de la première pierre et inauguration de la crèche



### De la première pierre au premier arbre

Donc, en ce qui concerne le secteur de l'enfance, c'en est terminé des travaux que la commune avait confiés au SIVOM Val de Banquière : la nouvelle crèche aussi bien que le réaménagement de l'école primaire Saint-Roch ont été livrés en septembre 2006, ce qui signifie que les deux chantiers, menés de front, auront duré à peine plus d'un an. C'est l'aboutissement d'une politique engagée voilà plusieurs années avec la construction, en 2003, de

l'école maternelle, également confiée au SIVOM.

Lors de l'inauguration, en novembre dernier, tout le monde avait en tête le bond prodigieux accompli par la commune en si peu de temps. Pour marquer la vitalité de Levens et le rajeunissement de sa population, les élus ont planté un arbre dans l'enceinte de la crèche. Il offrira aux petits ses pousses nouvelles au printemps, son ombre en plein été et ses feuilles craquantes à l'automne.

Prochain projet avec le SIVOM : la réalisation d'une aire de stationnement au centre du village si l'étude de faisabilité s'avère concluante.

## Saint-Martin-du-Var

### Priorité à l'aménagement urbain



Une nouvelle voie pour desservir le collège, la gendarmerie et l'ensemble du quartier de la Digue ; une place de village qui retrouve son cachet ; un accès sécurisé à l'école : les dernières réalisations que la commune a menées main dans la main avec le SIVOM Val de Banquière, révèlent le souci de bien traiter l'espace. La percée du bd. de la Digue et le réaménagement de la voirie ancienne ont modifié les habitudes de

vie des habitants et des collégiens - les piétons en sont les premiers ravis. D'autres projets sont déjà bien avancés avec le SIVOM :

- la surveillance vidéo du parking de l'Ubac, de la place de la mairie, de la place de l'Eglise, de la poste, de la banque et des commerces attenants (avant l'été)
- la mise aux normes de l'Hôtel de Ville
- le ravalement des façades de l'école primaire Eugénie Erhard.

### Portage de repas à domicile



Les communes du SIVOM Val de Banquière envisagent de créer un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées.

Les repas tout préparés seront livrés dans la matinée au domicile des personnes. Il ne leur restera qu'à faire réchauffer les plats au four ou au micro-onde.

Equilibrés du point de vue diététique, les repas respecteront aussi les normes d'hygiène (acheminement par véhicule réfrigéré).

Selon vos besoins, plusieurs formules sont possibles :

- livraison du repas de midi uniquement
- livraison du repas de midi et du soir
- tous les jours de la semaine ou seulement quelques jours par semaine

Si vous-même ou l'un de vos proches est intéressé, prière de contacter rapidement la Maison des Services Publics du Val de Banquière : le service ne sera mis en place que s'il répond à une réelle demande.

Appel gratuit au 0 800 306 716. Selon vos ressources, vous pourrez bénéficier de l'aide sociale départementale qui peut s'avérer extrêmement intéressante (renseignements au même numéro de téléphone).

# Tout schusssss aux Arcs

Montée en puissance sur les pistes : après Val Cenis et Serre-Chevalier, le SIVOM Val de Banquière met le cap sur l'une des plus prestigieuses stations des Alpes : les Arcs. Le séjour, destiné aux jeunes de 12 à 15 ans se déroulera du 3 au 10 mars.



## La station des Arcs

Créée en 1968 sur la commune de Bourg Saint-Maurice, la station n'a cessé depuis de se développer. Le domaine skiable est à la mesure des experts aussi bien que des débutants. Paradiski, composé des deux domaines des Arcs et de la Plagne représente 420 km de pistes et s'impose comme l'un des plus grands sites du monde !

- altitude : 3250m - 1200 m
- 2 glaciers équipés
- 3 sommets à plus de 3000 m
- 425 km de pistes
- 470 canons à neige
- 239 pistes tous niveaux
- 53 290 m de dénivelé cumulé
- 158 km de pistes de fond
- 5 snowparks, 3 boardercross, 1 half-pipe
- 1 piste de bobsleigh, 1 cascade de glace,
- 1 piste de kilomètre lancé.

## Le séjour

- dates : du 3 au 10 mars
- 45 places au total
- encadrement : un directeur de séjour et cinq animateurs diplômés
- matériel: ski, chaussures, bâtons

et casques fournis

- transport : car de tourisme
- hébergement : chalet du Replatet, structure agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Chambres conviviales de 8 lits, équipées de salle d'eau et de toilettes. Draps fournis. Repas : petit-déjeuner, déjeuner (ou pique nique), goûter et dîner.
- le forfait remontées mécaniques est compris dans le prix du séjour.
- animations : veillées sympas, visite de la coopérative laitière (fabrication du Beaufort), musée des minéraux...
- participation financière en fonction des revenus familiaux
- renseignements auprès du service Jeunesse du SIVOM (Tel : 04 93 27 71 34)
- inscriptions à la mairie de votre commune. Dépêchez-vous !

## La fascinante histoire du cirque

Elaborée d'après la collection privée du docteur Frère, l'exposition sur l'histoire du cirque se prépare à une vie itinérante, comme les artistes dont elle retrace les heures de gloire : après un séjour de deux mois au château de Turrette-Levens, elle est à la disposition de toutes les associations, offices du tourisme, mairies ou écoles qui en feront la demande. Il suffit de s'adresser à la Médiathèque départementale qui en a assuré le montage et qui en gère le prêt gratuit. Contact : Jérôme Bracq. Tel : 04 97 18 70 33.

## Entre voisins

Revue du SIVOM Val de Banquière  
 Directeur de publication : Honoré Colomas  
 Réalisation : Maritée Juge, service communication  
 Imprimeur : Crouzet 06340 la Trinité  
 Tirage : 15 000 ex.

